



CENTRE COMMUNAL
ACTION SOCIALE

LIVRET ACCUEIL

Équipe Mobile d'Accompagnement
des personnes souffrant de troubles cognitifs
ou de maladies neuro-dégénératives



LAV



■ AVANT-PROPOS



■ AVANT-PROPOS

Nous avons fait le choix d'axer notre politique autour de trois valeurs essentielles à nos yeux : le respect, l'entraide et la solidarité. Bien plus qu'une ambition, c'est notre conviction.

Car chacun, quels que soient son âge ou sa maladie, peut être confronté à de profonds changements et à des épreuves parfois difficiles à appréhender : une perte d'autonomie, une perte de repères ou des difficultés d'adaptation...

Pour toutes ces personnes particulièrement fragilisées et leurs aidants familiaux, la Ville de Laval, par l'intermédiaire du CCAS ou des SSIAD partenaires, vous propose l'intervention de son équipe mobile d'accompagnement (EMA).

Cette équipe de professionnels qualifiés se mobilise pour vous proposer des soins de qualité, vous accompagner, vous orienter et vous soutenir. Infirmière coordinatrice, ergothérapeute, aides-soignantes formées assistantes de soins en gérontologie, mettent tout en oeuvre pour améliorer votre vie quotidienne.

À chaque interrogation, l'équipe de l'EMA saura vous écouter pour vous apporter une solution personnalisée et adaptée.

Au fil des pages de ce livret, vous trouverez tous les renseignements utiles et les réponses à vos questions.

Gwendoline Galou

Adjointe au maire
Solidarités, seniors et santé
Vice-présidente du CCAS

François Zocchetto

Maire de Laval
Sénateur de la Mayenne
Président du CCAS

■ ÉQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT (EMA) DES PERSONNES SOUFFRANT DE TROUBLES COGNITIFS OU DE MALADIES NEURO-DÉGÉNÉRATIVES

Ce livret d'accueil a été conçu pour vous et votre entourage proche, afin de vous informer sur le fonctionnement de cette équipe.

L'EMA est rattachée au Pôle Accueil Aidants Aidés du CCAS de Laval. Elle intervient auprès des personnes domiciliées sur les territoires de Laval Agglomération et le canton de Loiron en partenariat avec le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de l'ACAFPA (Association de coordination en faveur des personnes âgées) du Bourgneuf la Forêt. Avec ce service, le CCAS entend favoriser un travail collectif avec l'ensemble des acteurs concernés (hôpital, médecins, personnel para-médical, services de maintien à domicile, associations...) afin d'accompagner au mieux les malades et leurs aidants familiaux.

■ NOS OBJECTIFS

L'intervention de l'Équipe mobile d'accompagnement concerne les personnes qui sont diagnostiquées en début ou à un stade modéré de leur maladie. Elle vous aide à réorganiser votre vie à domicile en vous proposant des soins d'accompagnement en lien avec les services déjà en place auprès de vous.

Les interventions à domicile sont prescrites par votre médecin généraliste ou par le médecin spécialiste de votre pathologie.

Le financement est assuré selon une dotation financière annuelle versée directement au service par votre Caisse d'Assurance Maladie.

■ NOS PRESTATIONS

Les soins d'accompagnement proposés sont des actions personnalisées qui tiennent compte de vos capacités et sont destinées à :

- > maintenir ou développer vos différentes aptitudes physiques, sensibles, cognitives, psychiques et d'apprentissage,
- > vous aider à communiquer,
- > promouvoir les liens sociaux qui vous sont habituels,
- > proposer l'adaptation matérielle de votre environnement à vos besoins,
- > écouter et soutenir vos proches (famille, voisinage, autres...).

■ NOTRE ÉQUIPE

Les membres de l'équipe interviendront par séances d'environ une heure à votre domicile sur rendez-vous, selon vos disponibilités.

Le responsable de service :

- > assure la gestion administrative, la coordination et l'organisation de l'équipe pluridisciplinaire,
- > assure la promotion et le développement du service,
- > est votre interlocuteur pour tout renseignement ou demande.

L'infirmier(e) coordinateur(trice) :

- > effectue une première évaluation de vos capacités et difficultés lors d'un entretien à votre domicile,
- > recueille les données administratives et cliniques en lien avec le médecin prescripteur et les professionnels qui interviennent à votre domicile,
- > constitue votre dossier administratif d'admission.



Le psychomotricien ou ergothérapeute évalue :

- > votre autonomie dans les activités quotidiennes (soins d'hygiène, repas, activités de loisirs, activités ménagères...),
- > vos capacités physiques et d'apprentissage en tenant compte de vos habitudes de vie, de vos besoins, de vos projets et ceux de votre entourage.

Suite à ces évaluations, il a pour missions de :

- > conseiller voire mettre en oeuvre une adaptation de votre environnement (aménagement du domicile, réorganisation de l'espace de vie, conseil en aide technique, repérage dans le temps et dans l'espace...),
- > proposer d'entretenir vos connaissances et vos capacités physiques avec pour support l'activité (mise en situation de vie quotidienne, jeux, activités significatives pour la personne...),
- > apporter un soutien à l'entourage concernant votre accompagnement dans la vie de tous les jours et informer sur vos troubles.

Les Assistant(e)s de Soins en Gériatrie sous la responsabilité de l'infirmier(e) coordinateur(trice) du SSIAD :

- > interviennent près de vous si votre santé nécessite des techniques de soins et d'accompagnement spécifiques,
- > vous aident à maintenir ou restaurer votre autonomie dans les actes de la vie quotidienne, à garder vos liens sociaux (quartiers, proches...) et à conserver votre estime de vous-même,
- > apportent un soutien à votre entourage.

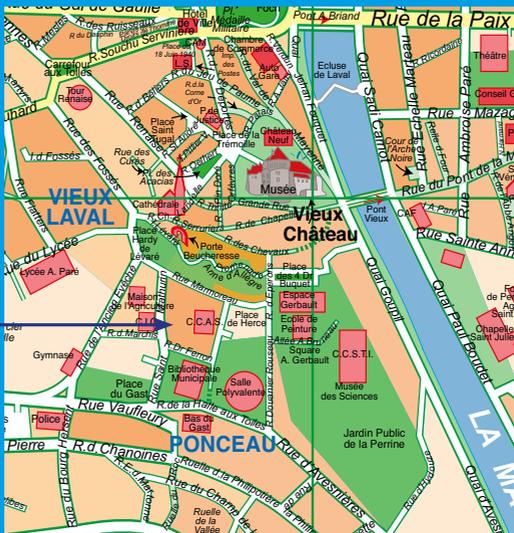
■ NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

L'ensemble du personnel s'appuie sur une culture de la qualité développée au sein du CCAS :

- > respect des personnes de leur intimité et de leur milieu de vie,
- > respect du secret professionnel,
- > prise en compte de la personne dans sa globalité,
- > prestations individualisées, adaptées aux capacités,
- > recherche d'amélioration de la qualité de vie et de soins,
- > respect de la charte des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer,
- > respect de la charte des droits et libertés des personnes accueillies,
- > respect de la désignation de la personne de confiance.

LAVAL

CCAS



WWW.LAVAL.FR

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
PÔLE ACCUEIL AIDANTS AIDÉS
ÉQUIPE MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT**

10 place de Hercé - BP 11303

53013 LAVAL Cedex

T. 02 43 49 47 07

F. 02 43 49 86 88

p3a-ema.ccas@laval.fr

Ligne de TUL : F Arrêt : Hercé

Horaires : 8h - 12h / 13h30 - 17h

